

Image not found or type unknown



Succession douteuse ! détournement, spoliation ?

Par **vag46160**, le **06/10/2013** à **21:29**

Bonjour, et merci de bien vouloir m'apporter votre avis...
La mère de mon compagnon vient de décédée. Ce dernier avait coupé tout lien avec elle. Son père est décédé en 2006. De la succession de son père, mon compagnon n'a reçu qu'une caisse à outils ! Or le couple que formaient ses parents disposaient de bien immobiliers, terrain et maison. Ils avaient deux enfants, mon compagnon et sa soeur décédée en 1990, laissant trois enfants. La mère ne s'est jamais remarié et aurait vendu la maison conjointe avec son mari défunt en 2011. Mon compagnon n'a jamais été informé de rien ! c'est seulement que nous apprenons des choses... Celle-ci aurait contracté des assurances vie pour ses petits enfants mais rien pour mon ami. Elle devait disposer d'un compte bancaire, nous faisons des recherches... Rien ne filtre de la nièce de mon ami, qui fait de la rétention d'information, d'autant qu'en fin de vie, c'est elle qui était présente aux côtés de la mère de mon ami.
Quid du notaire qui a vendu la maison située en Loire Atlantique ? Quid de la succession du père et maintenant de la mère ? Merci de vos éclairages